



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-032-2026-09

PUBLIÉ LE 16 SEPTEMBRE 2026

Sommaire

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris /

IDF-2026-09-15-00017 - Rectificatif??avis de recrutement??à l'agence générale des équipements et produits de santé??site de paris - site de Nanterre?? (2 pages)

Page 3

IDF-2026-09-15-00018 - Rectificatif??Avis de recrutement??À l'agence générale des équipements et produits de santé??Site de paris - site de Nanterre??De 1 poste?? (2 pages)

Page 6

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France / Service régional des Populations, de l'Accompagnement, de la Coopération et des Territoires

IDF-2026-08-31-00005 - Décision du 21??portant attribution du label de librairie indépendante de référence??et du label de librairie de référence?? (5 pages)

Page 9

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2026-09-15-00017

Rectificatif
avis de recrutement
à l'agence générale des équipements et produits
de santé
site de paris - site de Nanterre

A Publier au RAA de la Préfecture de Paris et des Hauts de Seine

A AFFICHER au sein du site et dans tous les sites de l'APHP

du 13 juillet au 14 septembre 2026

Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible au sein de chaque site de l'APHP.

ASSISTANCE  HÔPITAUX
PUBLIQUE DE PARIS



RECTIFICATIF
AVIS DE RECRUTEMENT
À L'AGENCE GÉNÉRALE DES EQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTÉ
SITE DE PARIS – SITE DE NANTERRE
DE 3 POSTES
D'AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE
au titre de 2026

Application du Décret n° 91-936 du 19 septembre 1991 modifié portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des blanchisseurs et des conducteurs ambulanciers de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Fonctions assurées

Les Agents d'entretien qualifiés sont appelés à exécuter des travaux ouvriers, notamment des fonctions en vue d'assurer l'entretien, le nettoyage des locaux communs dans le respect de l'hygiène hospitalière et de la sécurité.

Conditions à remplir

Pour candidater, il faut réunir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment :

- ✎ posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- ✎ jouir de ses droits civiques en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- ✎ le casier judiciaire n°2 ne doit pas comporter de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- ✎ remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Formalités à accomplir

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ✎ une lettre de candidature sur le site où les emplois sont ouverts ;
- ✎ un *curriculum vitae* détaillé incluant : un numéro de téléphone et une adresse électronique valides, le niveau scolaire, les formations suivies et les emplois occupés et en précisant leurs durées ;
- ✎ une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ✎ un justificatif de tous les services accomplis ou des emplois occupés notés sur le *curriculum vitae* ;
- ✎ une copie des éventuels diplômes mentionnés sur le *Curriculum Vitae*.

Agent d'Entretien Qualifié – AGEPS 2026

Date limite de candidature :

Au plus tard le **14 septembre 2026 à 15h00** et **exclusivement** par dépôt du dossier papier en mains propres :

Site de Nanterre : Bureau de la Gestion RH – 1^{er} étage du pavillon Lavoisier

Site de Paris : Secrétariat de la DRH – 6^{ème} étage – bureau 617.

Sélection des candidats admissibles sur dossier

Une commission de sélection composée de trois membres examinera les dossiers de candidature et retiendra les candidats qui seront invités à se présenter à une audition publique.

La liste des candidats sélectionnés pour l'audition sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Les candidats recevront :

- soit une convocation à un entretien avec la commission par courriel
- soit une lettre leur signifiant que la commission ne les a pas retenus

Calendrier des auditions

Les auditions se dérouleront **le mardi 3 novembre 2026 à l'AGEPS – site de Paris**

La convocation par mail pour les candidats sélectionnés aux auditions sera faite entre le 28 et 30 septembre 2026. Merci de bien prendre en compte cette information.

Liste des candidats déclarés aptes à un recrutement

A l'issue de l'audition, la commission arrête **par ordre d'aptitude** la liste des candidats qu'elle déclare apte à un recrutement, en prenant en compte notamment **des critères professionnels**.

La liste des candidats déclarés aptes sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Recrutement : nomination et affectation

Après vérification des conditions requises pour l'entrée dans la fonction publique hospitalière et l'avis favorable du médecin du travail, les candidats déclarés aptes sont nommés et affectés par le directeur du site, comme stagiaires de la fonction publique hospitalière.

Les nominations interviendront dans le respect de l'ordre d'aptitude au fur et à mesure de la vacance des emplois ouverts à recrutement par le présent avis.

Fait à Paris, le 15 Septembre 2026

Romain CANALIS
Directeur des Ressources Humaines
SIGNE

Agent d'Entretien Qualifié – AGEPS 2026

Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2026-09-15-00018

Rectificatif

Avis de recrutement

À l'agence générale des équipements et produits
de santé

Site de paris - site de Nanterre

De 1 poste

A Publier au RAA de la Préfecture de Paris et des Hauts de Seine

A AFFICHER au sein du site et dans tous les sites de l'APHP

du 13 juillet au 14 septembre 2026

Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible au sein de chaque site de l'APHP.

ASSISTANCE  HÔPITAUX
PUBLIQUE DE PARIS



RECTIFICATIF
AVIS DE RECRUTEMENT
À L'AGENCE GÉNÉRALE DES EQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTÉ
SITE DE PARIS – SITE DE NANTERRE
DE 1 POSTE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF
au titre de 2026

Application du Décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statuts particuliers des corps des personnels administratifs de la catégorie C de la Fonction Publique Hospitalière

Fonctions assurées

Les Adjoints Administratifs Hospitaliers sont chargés de tâches administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de dispositions législatives ou réglementaires. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat et être affectés à l'utilisation des matériels de communication.

Conditions à remplir

Pour candidater, il faut réunir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment :

- ✎ posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- ✎ jouir de ses droits civiques en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- ✎ le casier judiciaire n°2 ne doit pas comporter de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- ✎ remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Formalités à accomplir

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement :

- ✎ une lettre de candidature sur le site où les emplois sont ouverts ;
- ✎ un *curriculum vitae* détaillé incluant : un numéro de téléphone et une adresse électronique valides, le niveau scolaire, les formations suivies et les emplois occupés et en précisant leurs durées ;
- ✎ une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ✎ un justificatif de tous les services accomplis ou des emplois occupés notés sur le *curriculum vitae* ;
- ✎ une copie des éventuels diplômes mentionnés sur le *Curriculum Vitae*.

Adjoint Administratif – AGEPS 2026

Date limite de candidature :

Au plus tard le **14 septembre 2026 à 15h00** et **exclusivement** par dépôt du dossier papier en mains propres :

Site de Nanterre : Bureau de la Gestion RH – 1^{er} étage du pavillon Lavoisier

Site de Paris : Secrétariat de la DRH – 6^{ème} étage – bureau 617.

Sélection des candidats admissibles sur dossier

Une commission de sélection composée de trois membres examinera les dossiers de candidature et retiendra les candidats qui seront invités à se présenter à une audition publique.

La liste des candidats sélectionnés pour l'audition sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Les candidats recevront :

- soit une convocation à un entretien avec la commission par courriel
- soit une lettre leur signifiant que la commission ne les a pas retenus

Calendrier des auditions

Les auditions se dérouleront **le mardi 3 novembre 2026 à l'AGEPS – site de Paris**

La convocation par mail pour les candidats sélectionnés aux auditions sera faite entre le 28 et 30 septembre 2026. Merci de bien prendre en compte cette information.

Liste des candidats déclarés aptes à un recrutement

A l'issue de l'audition, la commission arrête **par ordre d'aptitude** la liste des candidats qu'elle déclare apte à un recrutement, en prenant en compte notamment **des critères professionnels**.

La liste des candidats déclarés aptes sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Recrutement : nomination et affectation

Après vérification des conditions requises pour l'entrée dans la fonction publique hospitalière et l'avis favorable du médecin du travail, les candidats déclarés aptes sont nommés et affectés par le directeur du site, comme stagiaires de la fonction publique hospitalière.

Les nominations interviendront dans le respect de l'ordre d'aptitude au fur et à mesure de la vacance des emplois ouverts à recrutement par le présent avis.

Fait à Paris, le 15 Septembre 2026

Romain CANALIS
Directeur des Ressources Humaines
SIGNE

Adjoint Administratif – AGEPS 2026

Direction régionale des affaires culturelles
d'Ile-de-France

IDF-2026-08-31-00005

Décision du 21
portant attribution du label de librairie
indépendante de référence
et du label de librairie de référence



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Île-de-France

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

**Décision du
portant attribution du label de librairie indépendante de référence
et du label de librairie de référence**

Le préfet de région Île-de-France, préfet de Paris ;
Vu le code général des impôts, notamment son article 1464-I ;
Vu le décret n°2011-993 du 23 août 2011 modifié relatif au label de librairie de référence et au label de librairie indépendante de référence ;
Vu l'avis de la commission instituée à l'article 4 du décret n°2011-993 du 23 août 2011 en date du 22 et 23 juin 2026 ;
Sur le rapport du président du Centre national du livre ;

Décide

Article 1^{er}

Le label de librairie indépendante de référence est attribué, conformément à l'article 3 du décret du 23 août 2011 susvisé, aux établissements de librairie dont la liste figure en annexe à la présente décision.

Article 2

Le label de librairie de référence est attribué, conformément à l'article 3 du décret du 23 août 2011 susvisé, aux établissements de librairie dont la liste figure en annexe à la présente décision.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Recueil des actes administratifs de la préfecture de région*.

Fait le 31 août 2026

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de
Paris
Signé
Georges-François LECLERC

Annexe 1

DECISION LIR - ETABLISSEMENTS LABELISABLES LIBRAIRIE INDEPENDANTE DE REFERENCE (LIR) EN 2026 SELON LE RAPPORT DU CNL

	REGION	DPT	DEPARTE MENT	CP	VILLE	ETABLISSEMENT	N° SIRET
1	Île-de-France	75	Paris	75002	PARIS 2	ICI	83 947 218 000 018
2	Île-de-France	75	Paris	75003	PARIS 3	LA LIBRAIRIE DU GLOBE	91 034 482 900 023
3	Île-de-France	75	Paris	75005	PARIS 5	LE COMPTOIR DES LETTRES	81 033 984 600 026
4	Île-de-France	75	Paris	75005	PARIS 5	SHAKESPEARE AND COMPANY	30 558 841 000 012
5	Île-de-France	75	Paris	75006	PARIS 6	LA PLANETE DESSIN	81 051 958 700 010
6	Île-de-France	75	Paris	75009	PARIS 9	LA LIBRERIA	48 922 344 600 019
7	Île-de-France	75	Paris	75009	PARIS 9	L'ATELIER 9	43 753 788 900 010
8	Île-de-France	75	Paris	75010	PARIS 10	LA DIMENSION FANTASTIQUE	80 845 161 100 020
9	Île-de-France	75	Paris	75010	PARIS 10	LITOTE EN TETE	42 163 063 300 038
10	Île-de-France	75	Paris	75011	PARIS 11	LES MOTS A LA BOUCHE	90 015 014 5 00010
11	Île-de-France	75	Paris	75011	PARIS 11	LES PARAGES	84 977 558 000 012
12	Île-de-France	75	Paris	75011	PARIS 11	L'UTOPIE	31 111 055 500 019
13	Île-de-France	75	Paris	75012	PARIS 12	LES CHAMPS MAGNETIQUES	83 243 241 300 017
14	Île-de-France	75	Paris	75017	PARIS 17	BULLES EN TETE	52 090 868 200 021
15	Île-de-France	75	Paris	75017	PARIS 17	LIBRAIRIE DES BATIGNOLLES	50 785 713 400 013
16	Île-de-France	75	Paris	75017	PARIS 17	L'USAGE DU MONDE	82 121 721 300 015

17	Île-de-France	75	Paris	75018	PARIS 18	LA REGULIERE	82 211 401 300 011
18	Île-de-France	75	Paris	75018	PARIS 18	LE PIED A TERRE	88 398 276 100 016
19	Île-de-France	75	Paris	75019	PARIS 19	TEXTURE	50 433 460 800 016
20	Île-de-France	75	Paris	75020	PARIS 20	LA CROISEE DES MONDES	88 052 788 200 018
21	Île-de-France	75	Paris	75020	PARIS 20	LE GENRE URBAIN	44 376 578 900 039
22	Île-de-France	91	Essonne	91190	GIF-SUR-YVETTE	LAGIRAF	42 324 738 600 042
23	Île-de-France	91	Essonne	91190	GIF-SUR-YVETTE	LIRAGIF	42 324 738 600 026
24	Île-de-France	91	Essonne	91300	MASSY	ARBORESCENCE	84 319 288 100 012
25	Île-de-France	91	Essonne	91330	YERRES	AU PAIN DE 4 LIVRES	44 942 164 300 023
26	Île-de-France	91	Essonne	91570	BIÈVRES	MILLE FEUILLES	52 322 914 400 010
27	Île-de-France	92	Hauts-de-Seine	92000	NANTERRE	EL GHORBA MON AMOUR	84 796 311 300 026
28	Île-de-France	92	Hauts-de-Seine	92120	MONTRouGE	LE BONHEUR	84 098 921 400 019
29	Île-de-France	92	Hauts-de-Seine	92300	LEVALLOIS-PERRET	LES BEAUX TITRES	50 529 941 200 013
30	Île-de-France	93	Seine-Saint-Denis	93100	MONTREUIL	A LA MARGE	94 908 762 100 015
31	Île-de-France	93	Seine-Saint-Denis	93140	BONDY	LES 2 GEORGES	83 254 407 600 017
32	Île-de-France	93	Seine-Saint-Denis	93160	NOISY-LE-GRAND	FOLIES D'ENCRE ET MON PASSAGE SECRET	52 255 359 300 016
33	Île-de-France	93	Seine-Saint-Denis	93310	LE PRÉ-SAINT-GERVAIS	TEMPS-LIVRES	52 313 196 900 017
34	Île-de-France	94	Val-de-Marne	94120	FONTENAY-SOUS-BOIS	LA FLIBUSTE	84 408 92 1900 019
35	Île-de-France	94	Val-de-Marne	94140	ALFORTVILLE	L'ETABLI	50 331 895 800 033
36	Île-de-France	94	Val-de-Marne	94160	SAINT-MANDÉ	PAROLES	48 533 340 500 010

37	Île-de-France	94	Val-de-Marne	94160	SAINT-MANDÉ	PAROLES JEUNESSE	48 533 340 500 028
38	Île-de-France	94	Val-de-Marne	94230	CACHAN	CHRONIQUES	33 121 364 500 038
39	Île-de-France	94	Val-de-Marne	94800	VILLEJUIF	POINTS COMMUNS	83 841 899 400 037

**DECISION LR - ETABLISSEMENTS LABELLISABLES LIBRAIRIE DE REFERENCE (LR)
EN 2026 SELON LE RAPPORT DU CNL**

	REGION	DPT	DEPARTEMENT	CP	VILLE	ETABLISSEMENT	N° SIRET
1	Île-de-France	75	Paris	75001	PARIS	DELAMAIN	61 203 566 700 015
2	Île-de-France	75	Paris	75006	PARIS	LA PROCURE SAINT-SULPICE	54 200 597 000 018
3	Île-de-France	75	Paris	75015	PARIS	LE DIVAN	57 219 879 400 024
4	Île-de-France	75	Paris	75015	PARIS	LE DIVAN PERCHE	57 219 879 400 032
5	Île-de-France	75	Paris	75017	PARIS	LIBRAIRIE DE PARIS	58 210 524 300 015